

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°46 exécutoire le budget primitif de l'exercice 1939 de l'Office Colonial des anciens combattants de la Côte Française des Somalis.

n°46

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 506 du 31/01/1939

Date de publication
16 janvier 1939

Date du numéro
31 janvier 1939

TEXTE INTÉGRAL

Est rendu exécutoire le budget primitif de l'exercice 1939 de l'office colonial des anciens combattants de la Cote Francaise des Somalis.